Présidence de la République

Pôle presse

Palais de l'Elysée, le 14 avril 2018

Communiqué de presse du Président de la République

Sur l'intervention des forces armées françaises

En réponse à l'emploi d'armes chimiques en Syrie

Le samedi 7 avril 2018, à Douma, des dizaines d'hommes, de femmes et d'enfants ont été massacrés à l'arme chimique, en totale violation du droit international et des résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies.

Les faits et la responsabilité du régime syrien ne font aucun doute.

La ligne rouge fixée par la France en mai 2017 a été franchie.

J'ai donc ordonné aux forces armées françaises d'intervenir cette nuit, dans le cadre d'une opération internationale menée en coalition avec les Etats-Unis d'Amérique et le Royaume-Uni et dirigée contre l'arsenal chimique clandestin du régime syrien.

Notre réponse a été circonscrite aux capacités du régime syrien permettant la production et l'emploi d'armes chimiques.

Nous ne pouvons pas tolérer la banalisation de l'emploi d'armes chimiques, qui est un danger immédiat pour le peuple syrien et pour notre sécurité collective. C'est le sens des initiatives constamment portées par la France au Conseil de Sécurité des Nations unies.

La France et ses partenaires reprendront, dès aujourd'hui, leurs efforts aux Nations unies pour permettre la mise en place d'un mécanisme international d'établissement des responsabilités, prévenir l'impunité et empêcher toute velléité de récidive du régime syrien.

Depuis mai 2017, les priorités de la France en Syrie sont constantes : terminer la lutte contre Daech, permettre l'accès de l'aide humanitaire aux populations civiles, enclencher une dynamique collective pour parvenir à un règlement politique du conflit, afin que la Syrie retrouve enfin la paix, et veiller à la stabilité de la région.

Je poursuivrai ces priorités avec détermination dans les jours et les semaines à venir.

Conformément à l’article 35, alinéa 2, de la Constitution, le Parlement sera informé et un débat parlementaire sera organisé, suite à cette décision d’intervention de nos forces armées à l'étranger.

Pôle presse

Présidence de la République

01 42 92 84 12 / 87 29

www.elysee.fr